

**AVALIATION
DES
PLATES-FORMES
DE
DAKAR
ET
BEIJING**

**LES FEMMES EN L'AN 2000: "EGALITÉ ENTRE
LES SEXES, DEVELOPPEMENT ET PAIX VERS
LE 21ÈME SIÈCLE".**

pour la paix, formant un grand mouvement qui a permis de pressoir le Gouvernement à...

si de la paix, Racines de Paix est un organisme non lucratif et englobe les...

leur message sur les questions de paix. Par conséquent, la création de programmes gouvernementaux, volontaires, non gouvernementaux, femmes qui luttent pour la paix. Son objectif social fondamental est la paix et la reconstruction nationale.

ment des actions pour la consolidation de la paix...

La Femme et la pauvreté En Angola, 67% de la population n'a pas accès aux services de base de l'assainissement. Aujourd'hui, un des défis du pays est la pauvreté qui empêche...

de la pauvreté. Elle n'a pas accès aux services de la santé primaire. La pauvreté constitue un obstacle majeur à présent et est le facteur principal de dégradation de la pauvreté, puis désarticulant complètement les systèmes économiques et sociaux du pays, avec la conséquence rupture socio-familiale principalement en milieu rural.

du secteur informel dans l'économie de l'Angola, renforce la dégradation, parce que...

Le handicap, car son encadrement politique est insuffisant. Elle représente une grande partie de source d'emploi informel.

Dans le cadre de la politique de combat à la pauvreté, et sur l'initiative du Ministère de la Famille et Promotion de la Femme, a été créé une commission nationale et un programme national pour l'implémentation de...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

l'éducation de la femme...

particulière

Organisation de la femme
financement du IPPF, a reparé ceux infrastructures dans la province
activités enceintes et le service de planification familiale.
en collaboration avec le Ministère de la Santé au niveau
communes, car le plus grand nombre était dans les ressources de
go, Huila et Luanda.
de la Santé a capacité 1.862, sexes femmes et vieillards 722 au niveau

Angolaise)
de Luanda)
NATIONAL à can
Mox

de la santé moderne et distribution des
et des ONG's Internationaux tels que
des médicaments dans tout le pays. Le nombre est très important
1997, le pays a constaté l'existence de 597 médecins pour une
de concentrer à Luanda (369)
de 1999 ont été enregistrés
et 1758 hommes
en 1999 de travailler simultanément avec les programmes de maladies

capacitation des sexes femmes sur les
kuis. Ce programme compte avec l'ap
MC Medectus sans Errores
La ce qui co
population de près de 72.204 dou habitants
Sur l'éducation en MTS, SIDA et HIV

sexuellement transmissible (MTS) et le SIDA en collaboration avec le Programme National de
La lutte contre le SIDA, notamment

- Association de Misericorde et Solidarité de l'Angola
- L'Éducation et l'Information du SIDA (EISIDA)
- Association Angolaise de Lutte contre le SIDA (AALSIDA)
- Groupe d'Activistes Anti-Sida (GAASIDA)
- Fish et Angobeta

En 1994, ces ONG's ont préparé les instruments de base pour l'éducation sexuelle dans les
écoles, financé par le FNUAP et l'UNICEF. En 1998, ces ONG's ont constitués un réseau qui
s'appelle ANASO.
Il a été créé un centre d'appui aux adolescents, où se réalisent leurs activités en information,
éducation et communication (IEC) et développement des entrepreneurs dans les écoles de la
communauté avec la collaboration des Ministères de la Santé (programme de la santé scolaire),
de l'éducation et de la Reinsertion sociale. Ce programme est financé par le FNUAP.

3. Les Droits de la Femme reconnus par la Loi; Les Droits Humains et la Violence contre la Femme.

3.1. Les Droits reconnus à la femme.

La Loi Constitutionnelle Angolaise dans son article 18, consacre l'égalité de droit et devoir entre l'homme et la femme, et le principe qui condamne la discrimination sexuelle.

Ce principe a été renforcé lors de la révision constitutionnelle de 1991, qui a consacré le système multipartiste et qui a donné un grand retouche aux principes fondamentaux sur les droits et les devoirs des citoyennes.

Le principe fondamental sur l'égalité se réfère à la famille, et consacre un statut où l'homme et la femme sont égaux, jouissant des mêmes droits et devoirs. Ces principes ont été renforcés par la loi générale du travail, le code de la famille et les lois de la sécurité sociale qui consacrent

ce précepte constitutionnel de l'égalité à aussi introduire les lois, particulièrement dans les domaines du droit de parti

Les principes les moins sont formels. La femme a le droit au travail, à la propriété de terre ou à d'autres biens, à l'activité contractuelle, à l'habitat, à

ou à être traduit en justice sans avoir l'autorisation d'aucun du tuteur. Les relations familiales en Angola sont

aboli par la loi n° 1/86 du 21 Février. Cette loi consacre entre autres, le principe de la protection des enfants hors mariage, une division équitable des tâches et des responsabilités au sein de la famille, ainsi comme l'égalité entre l'homme et la femme dans tous les domaines de la vie familiale (éducation des enfants, leurs relations particulières, problèmes matrimoniaux, et

questions liées aux divorces.

3.2. Les Droits Humains

Les droits de la femme sont reconnus comme droits humains, et jouissent de tous les droits humains. L'Angola fait partie intégral des Etats signataires de la Charte des Droits de l'Homme et elle a ratifié diverses conventions et traités internationaux.

L'application pratique des Droits fondamentaux des citoyens, appliquant la loi conformément à ces traités.

On constate parallèlement que tous les citoyens sont égaux devant la loi, mais en vertu d'une violation aux droits humains dans la société angolaise, soit par connaissance et évisisme, soit par ignorance.

3.3. La Violence contre la Femme

La restriction de la liberté de la dignité et du mouvement constitue en même violation aux droits de l'homme.

Cependant, la violation contre la femme, en échelle croissante dans le monde, est publiquement tolérée. Certains actes de violence pratiques contre les femmes ne pas considérés comme crime devant la loi, devant certaines coutumes, devant le peuple par les tribunaux et cela quand ils (les actes de violence) ne sont pas imputés aux victimes. Cette situation est fréquente dans tous les pays du monde et peut aussi

être aussi les différentes classes, races, âges et travail. Ainsi les frontières établies par les tribunaux, en même temps, d'autres formes de discrimination et d'oppression.

La violence contre la femme n'est pas un problème qui touche seulement les femmes pauvres du tiers monde, mais il existe aussi dans les pays industrialisés. Cependant, cette situation est aggravée par d'autres facteurs, comme par exemple, la situation des conflits armés, les guerres, la dégradation des valeurs sociales et familiales et surtout par la pauvreté et le manque de biens

matériels.

La violence contre la femme dans le monde, peut être considérée comme le résultat de la violation du droit de la femme, et comme des formes de violation de droit de la femme.

est la violence en toutes ses manifestations, à commencer par la violence des femmes à la
raison, le déshonneur, la violation, la mutilation génitale, l'abus sexuel féminin, et parfois la
mort.

celles-ci sont les "offenses" les "résultats" et "les conséquences" des "violences" faites par les hommes
à la famille et promotion de la femme, les "effets" du travail réalisé entre
elles et l'absence de reconnaissance de la femme.

- On assiste aussi à beaucoup d'engagements des femmes dans des associations d'artistes.

11. La Petite Fille

L'analyse effectuée pour évaluer la situation de la petite fille, la femme ce d situation est complexe, tenant compte du bas niveau de formation et inform garçon.

La majorité de ces cas sont d'origine socio-politique et militaire et av d'éducation traditionnelle.

En conclusion, la situation de la petite fille est vraiment préoccupante dans